

Pleine page (2)	<input type="checkbox"/>	4 000,00 Euros (2 625 000,00 CFA)
2e/3e de couv	<input type="checkbox"/>	5 000,00 Euros (3 280 000,00 CFA)
4e de couv	<input type="checkbox"/>	7 000,00 Euros (4 600 000,00 CFA)
Double page (1) (et publi-reportage)	<input type="checkbox"/>	6 000,00 Euros (3 940 000,00 CFA)
Demi-page (3)	<input type="checkbox"/>	2 500,00 Euros (1 640 000,00 CFA)
1/4 page (4)	<input type="checkbox"/>	1 500,00 Euros (1 000 000,00 CFA)
1/8 page (5)	<input type="checkbox"/>	1 000,00 Euros (655 000,00 CFA)

2 numéros consécutifs : - 5%
 3 numéros consécutifs : - 10%
 4 numéros consécutifs : - 15%

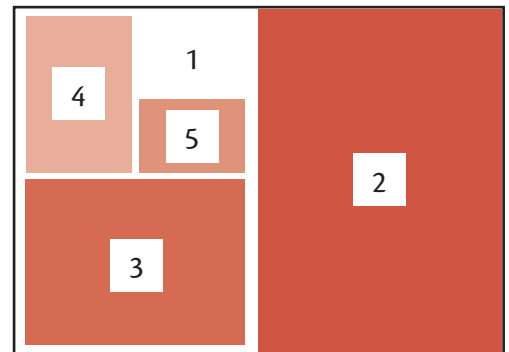
Remise agence : - 15 %
 Couplages autre magazines : **sur devis**

N° 1 (Août - Septembre - Octobre 2009)
 Date du bouclage : **15 Juillet 2009**

N° 2 (Novembre - Décembre 2009 - Janvier 2010)
 Date du bouclage : **15 Octobre 2009**

N° 3 (Février - Mars - Avril 2010)
 Date du bouclage : **15 Janvier 2010**

N° 4 (Mai - Juin - Juillet 2010)
 Date du bouclage : **15 Avril 2010**



Caractéristiques techniques : Format pleine page : 210 x 285 mm, fond perdu 5 mm, trame 150 mm - 1/2 page : 182 x 130 mm - 1/4 de page : 89 x 130 mm - 1/8e de page : 89 x 63 mm. Les annonces doivent nous être livrées en numérique aux bons formats de page, accompagnées d'une épreuve de contrôle. Toute intervention sur les annonces entraînera des frais techniques.

Ordre d'insertion

Date :

Nom : Fonction :

Société / Organisation :

Adresse :

Téléphone : Fax :

Format choisi : Nombre de parutions :

Montant :

TVA :

Autres taxes :

Montant total :

- Veuillez trouver ci-joint les éléments techniques
 ainsi que 50 % du montant de la commande

Signature et Cachet de la société

(Déclare avoir pris connaissance des conditions générales. « Lu et Approuvé »)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute insertion implique l'envoi d'un exemplaire de notre ouvrage à titre de justificatif à la parution. La mise en page des publicités est faite à partir des éléments fournis par l'annonceur lors de la signature de l'ordre d'insertion ou à la date fixée ci-dessus. Passée cette date l'éditeur utilisera les éléments en sa possession sans qu'aucune réclamation de la part de l'annonceur puisse être prise en considération. En aucun cas l'éditeur ne pourra être tenu responsable si le client n'a pas précisé sa couleur sur le bon de commande. L'impression sera réalisée en quadrichromie sans ton direct. En aucun cas cet ordre peut être annulé.

Les contestations éventuelles relatives au présent ordre seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris auquel il est fait attribution de juridiction. Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser toute insertion qui ne conviendrait pas au caractère de la publication.